



COMITE DE PROJET DE MOUNET - 24/06/2026

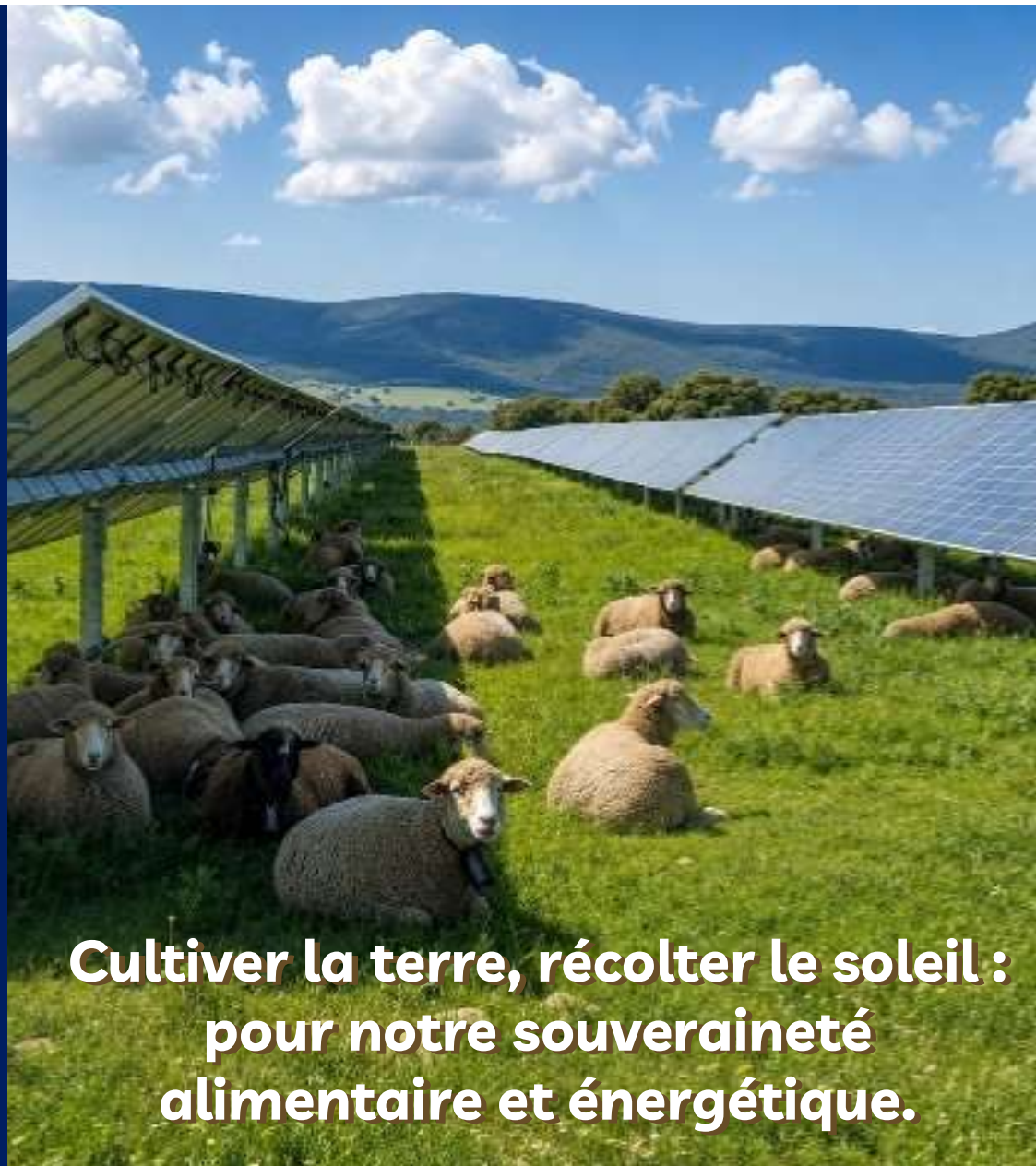
Projet agrivoltaïque De Mounet

SAS COURREGES RIVIERE

7,1 ha
parcelle agricole

6,3 MWc
puissance

📍 Lieu-dit Mounet, route de Parleboscq à Eauze (GERS)



**Cultiver la terre, récolter le soleil :
pour notre souveraineté
alimentaire et énergétique.**

Sommaire

01	A propos de Verso Energy
02	Présentation de l'exploitation agricole
03	Le site d'étude
04	Calendrier
05	Raisons choix du site
06	Compatibilité avec les documents d'urbanisme
07	Synthèse des enjeux du site
08	Présentation des variantes
09	Caractéristiques techniques du projet
10	Les retombées économiques
11	La démarche de concertation
12	Annexes



SECTION . 01

À-propos de Verso energy ...

Un modèle intégré, de l'électron à la molécule

Verso **couple moyens de production** (solaire, agrivoltaïsme) **et moyens de flexibilité** (stockage) pour transformer l'électron en molécules décarbonées — hydrogène vert et carburants de synthèse.



Production · l'électron

**Solaire &
agrivoltaïsme**

le projet de Mounet



Flexibilité

**Stockage par
batterie**

services au réseau



Électrolyse

Hydrogène vert

+ capture de CO₂



La molécule

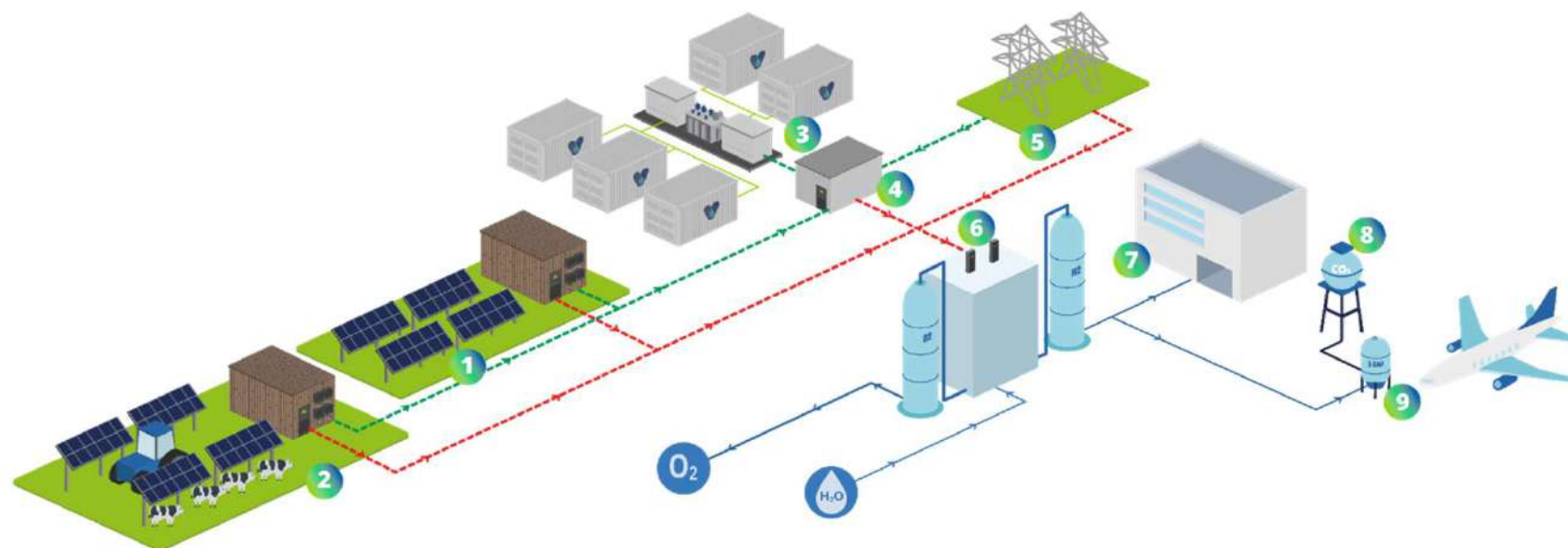
**Carburant de
synthèse**

e-SAF · aviation

Le solaire est le premier maillon. Le projet agrivoltaïque de Mounet, c'est produire cet électron — localement, et au service de l'agriculture.

Un modèle intégré de l'électron à la molécule

couplant moyens de production et moyens de flexibilité



- 1 Centrale solaire
- 2 Centrale agrivoltaïsme
- 3 Installation de stockage par batterie
- 4 Transformateur
- 5 Réseaux électriques
- 6 Unité de production d'H₂ par électrolyse
- 7 Consommateurs industriels
- 8 Capture de CO₂
- 9 H₂ à destination du carburant de synthèse

Les projets phares de Verso Energy

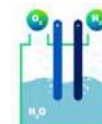


DEZiR – e-SAF (Carburant durable) Rouen



Production à partir d'H₂ renouvelable + CO₂ capté
80–81 kt/an de carburant durable aviation
Mise en service visée : ~2030
Lauréat Innovation Fund (soutien européen)

CarlHYng – Hydrogène renouvelable Saint-Avold



300 MW d'électrolyse
Jusqu'à 51 kt H₂/an
Industrie, sidérurgie, mobilité lourde
Mise en service visée : ~2028



« **Méthode Notre Dame** ». Discours du
Président de la République le 22 avril 2026

**3 projets de Verso Energy parmi les
150 projets « Notre Dame »**

Verso Energy - Confidentiel - 24/06/2026 - Comité de projet

L'agrivoltaïsme concrètement

Projet grandes cultures à Outarville (45)



SECTION .02

Présentation de l'exploitation agricole



Présentation de l'exploitation agricole SAS Courrèges Rivière

👩👨 **Pauline Rivière et Jérôme Courrèges**

📍 Installés à Manciet depuis 2014

200 🐐 Chèvres laitières

75 🐑 Brebis allaitantes

80 🌾 Hectares exploités

100 % 🌱 Fourrages destinés à nourrir les troupeaux



Pauline Rivière et Jérôme Courrèges

Objectifs l'exploitation agricole

🚜 Assurer la pérennité de l'exploitation

🌾 Sécuriser le foncier agricole

🌱 Accroître l'autonomie alimentaire et la durabilité des pratiques

🐑 Diversifier l'activité en développer l'atelier ovin allaitant (200 brebis)

Présentation des ateliers de productions

Atelier cultures

- ❑ 4 ha de luzerne,
- ❑ 44 ha de trèfle,
- ❑ 5 ha de prairies permanentes
- ❑ 23 ha cultures diverses (maïs, orge, soja)

- 🎯 Augmenter les surfaces en triticales,
- 🎯 Arrêter certaines cultures (trop contraignantes)
- 🌱 → 🐄 Autoconsommation 100%



Assolement 2025

Atelier caprin laitier

- ❑ 150 chèvres de race alpine,
- ❑ 7 boucs, 44 ha de trèfle,

- ⚠ Incendie, pasteurellose, listériose (ensilage maïs altéré)
- 🏠 Coopérative Sodiaal
- 🎯 Renforcement de la production fourragère et réorganisation du système de production

Atelier ovin allaitant

- ❑ 75 brebis de races Blanche du Massif Central (BMC) et Lacaune viande
- ❑ 3 béliers

- 🎯 Objectif de 200 mères
- 🔄 Circuit court

Photos de l'exploitation agricole



Bergerie



Stabulation



Entrepôt / Hangar



Terres autour du site

Des défis croissants pour la pérennité de l'exploitation

Évolutions climatiques attendues à Eauze d'ici 2050

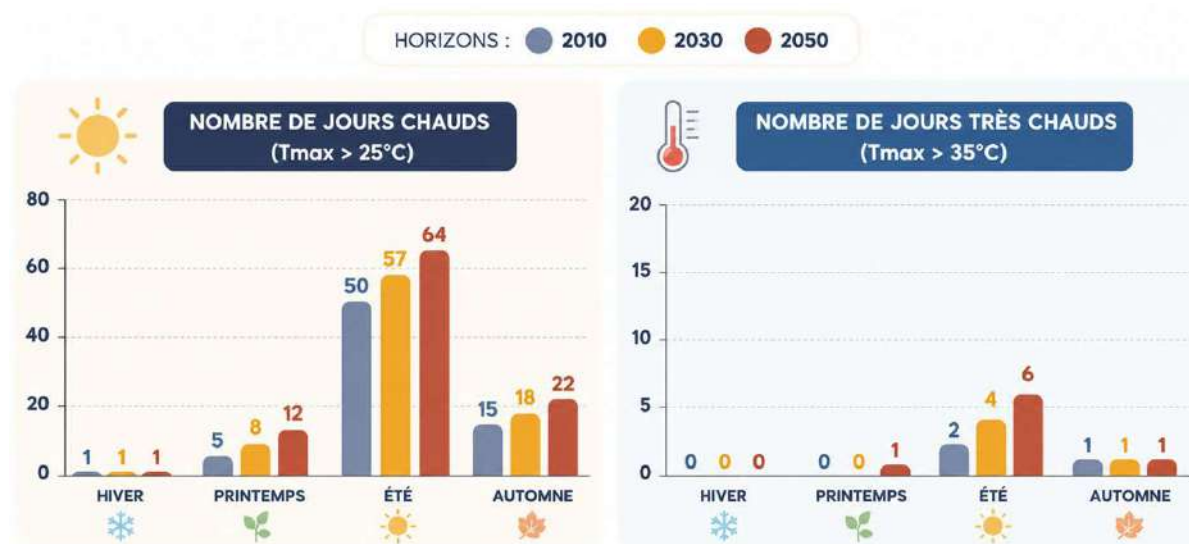
📈 +1,5C de température moyenne

☀️ +30 % de jours chauds (>25° C)

💧 -243 mm de bilan hydrique estival

🐑 +25 jours/an de stress thermique pour les animaux

🌩️ Fréquence accrue des événements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, orages)



COMMUNE
climadiag
ÉVALUER POUR S'ADAPTER

Source : Météo-France
Climadiag Commune — «
évaluer pour s'adapter »

Des défis croissants pour la pérennité de l'exploitation

☀️ Sécheresses plus fréquentes et plus intenses

Baisse de la production d'herbe et de fourrages en été

Affouragement de plus en plus précoce

🌾 Des rendements plus variables

Sécheresses, canicules et intempéries

🐑 Un stress thermique accru pour les animaux

Mortalité, besoin en eau, ralentissement de la croissance

📈 Un contexte économique agricole de + en + incertain

Adapter les pratiques et renforcer la résilience de l'exploitation.

Favoriser au maximum l'autoconsommation



🛡️ Renforcer la résilience de l'exploitation

Dans ce contexte, l'exploitation recherche des leviers d'adaptation pour renforcer sa résilience face aux aléas climatiques et assurer sa pérennité sur le long terme .

Ce que permet le projet agrivoltaïque

🌱 Des bénéfices quantifiables 🐑 Des animaux mieux protégés

🌡️ Jusqu'à 5° C de moins sous panneaux

💧 Jusqu'à 25 % d'évapotranspiration en moins

📈 +125 à +200 % de pousse d'herbe en période de fortes chaleurs

🌡️ Réduction du stress lié aux fortes chaleurs

💧 Meilleure gestion de l'eau

🌩️ Protection contre les intempéries (grêle, orages, vent)

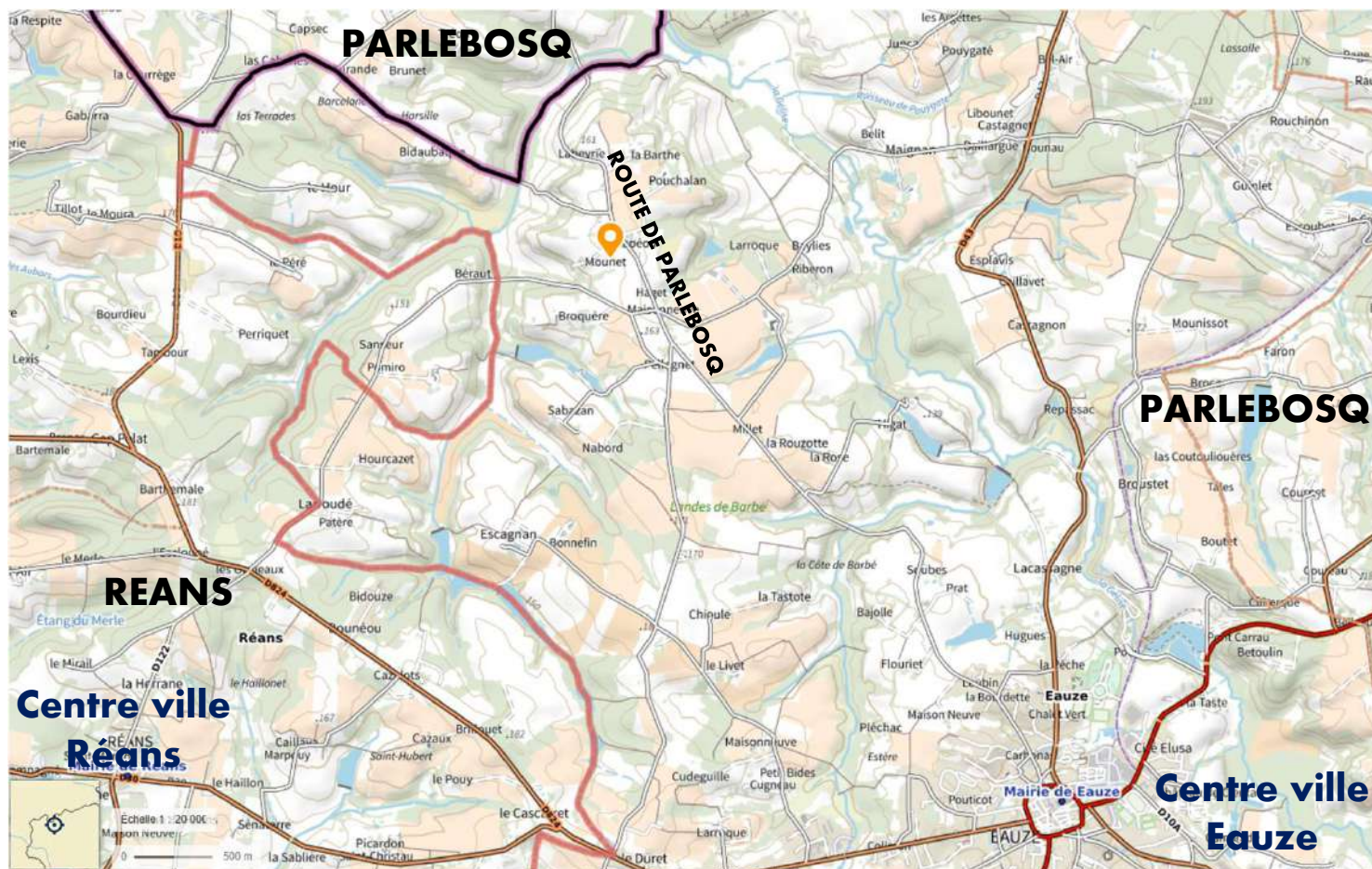
🐾 Limitation des risques liés à la prédation



SECTION • 03

le site d'étude

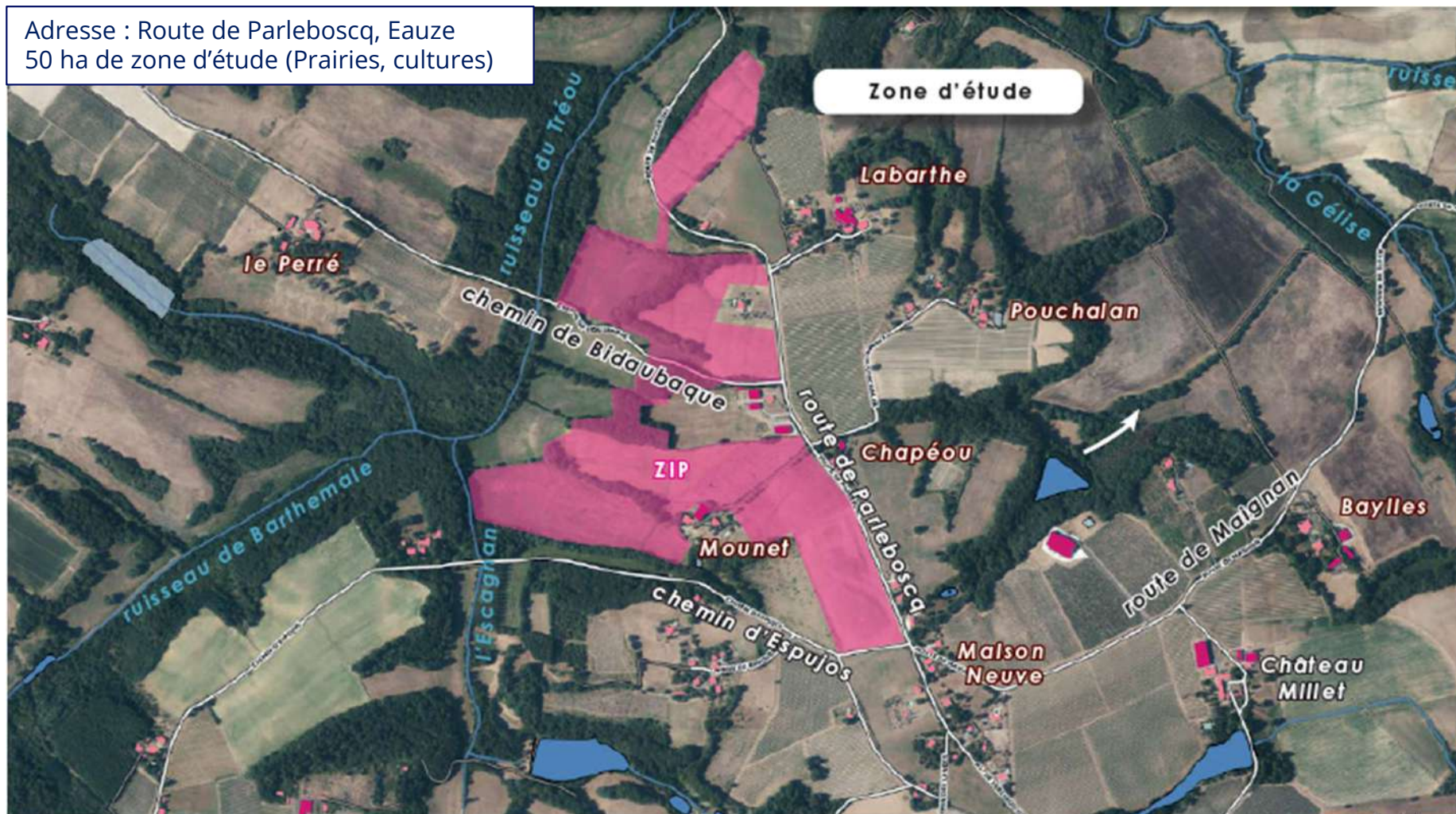
Localisation de la zone d'étude



 Localisation projet

Localisation de la zone d'étude initiale

Adresse : Route de Parleboscq, Eauze
50 ha de zone d'étude (Prairies, cultures)

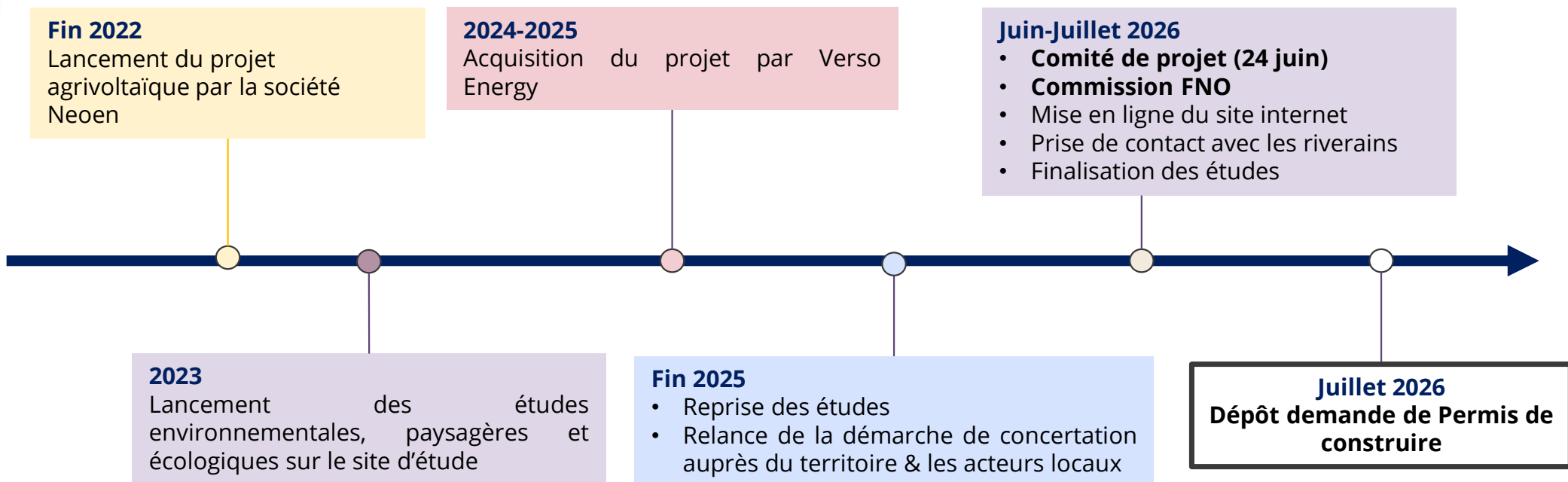


SECTION • 04

Le calendrier



Calendrier



Instruction et enquête publique T3 2026 → T1 2028

Construction T1 → T3 2029

Mise en service T3 2029

SECTION • 05

Raisons choix du site

Raisons choix du site de Mounet



Agricole



Élevage ovin déjà en place

Pâturage sous panneaux compatible avec le système existant.



Parcelles adaptées

Prairies déjà exploitées, sans modification majeure des pratiques.



Exploitants engagés et motivés

Volonté forte de développer et pérenniser l'exploitation. Histoire et valeurs en adéquation avec le projet (transition énergétique, autonomie agricole, sauvetage de leur exploitation etc.).



Agriculture durable

Pratiques agroécologiques déjà mises en œuvre sur la ferme (haies, circuits courts, travail du sol raisonné),.



Recherche de résilience économique

Diversification des revenus pour sécuriser l'activité agricole.



Ancrage territorial reconnu

Exploitants impliqués dans les dynamiques agricoles locales



Bonne connaissance de la filière et des débouchés

Bonne connaissance de la filière et vision de long terme.



Raisons choix du site de Mounet

Contraintes techniques	
Topographie	Plate
Défrichement	Absent
Terrassement	Absent
Voie d'accès	Accès direct
Aérodrome/Aéroport	Absent
Canalisation d'eau ou d'assainissement	Absent
Voie ferrée	Absent
Canalisation de gaz	Absent
Lignes électriques	Absent
Télécommunications	Absent
Raccordement	Raccordement en piquage avec de la capacité à proximité Poste source Bretagne avec de la capacité

Contraintes naturelles	
Natura 2000 - Directive Habitats & Oiseaux	Absent
ZNIEFF Types 1 & 2	Absent
Espaces boisés classés (EBC)	Absent
Réserves de biosphère	Absent
Parc naturel national (PNN) et/ou régional (PNR)	Absent
Conservatoire d'espace naturel	Absent
Zones humides Ramsar	Absent
Zones humides potentielles	Oui
Périmètre de protection immédiat de captage des eaux (PPRC)	Absent
Espaces naturels sensibles (ENS)	Absent
Trame Verte et Bleue (TVB)	Absent
Massif forestier de plus de 30 ans et > 0,5 ha	Absent
Espaces compensations forestières ou environnementales	Absent

Contraintes paysagères et patrimoniales	
Zones tampons UNESCO	Absent
Périmètre monuments historiques inscrits ou classés	Absent
Périmètre de l'ABF	Absent
Sites classés ou inscrits	Absent
Sites archéologiques	Absent
Sites patrimoniaux remarquables	Absent
Périmètre archéologique (ZPPA)	Absent
Co-visibilité	Habitations à proximité
Perception lointaine	Absent

Urbanisme et risques	
PLU	Zone A compatible
Servitude d'utilité publique	Absent
Loi montagne	Absent
Risque incendie	Absent
Risque inondation	Absent
Autre risque naturelle	gonflement des argiles



Site propice pour l'installation d'un projet agrivoltaïque



SECTION .06

Compatibilité avec les documents d'urbanisme



Un projet cohérent avec les orientations du territoire

SRADDET

- Faire de l'Occitanie la première région à énergie positive
- Multiplier par 2,6 la production régionale d'énergies renouvelables d'ici 2040
- Atteindre 7 000 MW de PV en 2030 puis 15 000 MW en 2050
Au 1^{er} juin 2026, 4,4 GW sont raccordés en Occitanie.

SCOT

- Préserver l'identité rurale et les paysages
- Valoriser l'agriculture locale
Pérennisation de l'activité de l'exploitation agricole
- Préserver les continuités écologiques (trame verte et bleue)
- Participer à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique

PLU

- PLU approuvé le 15 décembre 2016, modifié en 2019, 2022 et 2026.
- **Projet en zone A**
les constructions et installations sont autorisées à condition qu'elles soient nécessaires à l'exploitation agricole existante ou à créer.
- La loi APER (2023) reconnaît les installations agrivoltaïques comme nécessaires à l'exploitation agricole.

Le projet est compatible avec ses orientations et contribue à leurs objectifs de transition énergétique tout en maintenant la vocation agricole du site.

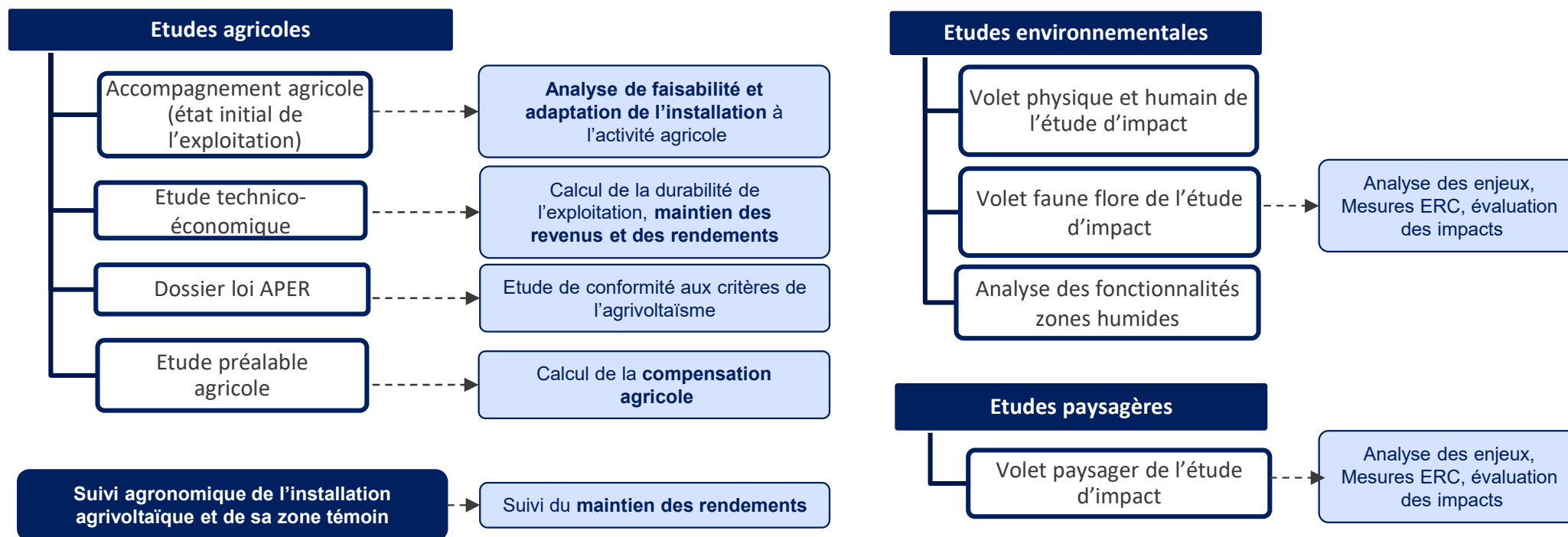
SECTION • 07

Synthèse des enjeux du site

Les études réglementaires



Paysagiste concepteur



Les enjeux paysagers – les co-visibilités



Source : géoportail

Au regard du contexte humain :

Deux vitrines routières ouvrent de larges perspectives sur le site, depuis l'avenue de Parleboscq dans un axe nord-sud et depuis le chemin d'Espujos vers l'ouest longeant le sud de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité des axes de communication avec la mise en place de haies. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert existant.

Des axes de communications périphériques desservant une ou plusieurs habitations.

Enjeux : Préserver les boisements et haies existants. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert le cas échéant.

Angle de vue depuis **les lieux de vie dans le périmètre immédiat** de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter la trame bocagère existante.

Enjeu en matière de choix d'aménagement et de traitement des infrastructures associés au projet.

Angle de vue depuis **le patrimoine local situé dans le périmètre immédiat** de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter la trame bocagère existante.

Au regard du contexte paysager :

Cœur de nature majeur, caractérisé au PLU en tant que **couloir de biodiversité avéré**. Enjeu en matière de protection.

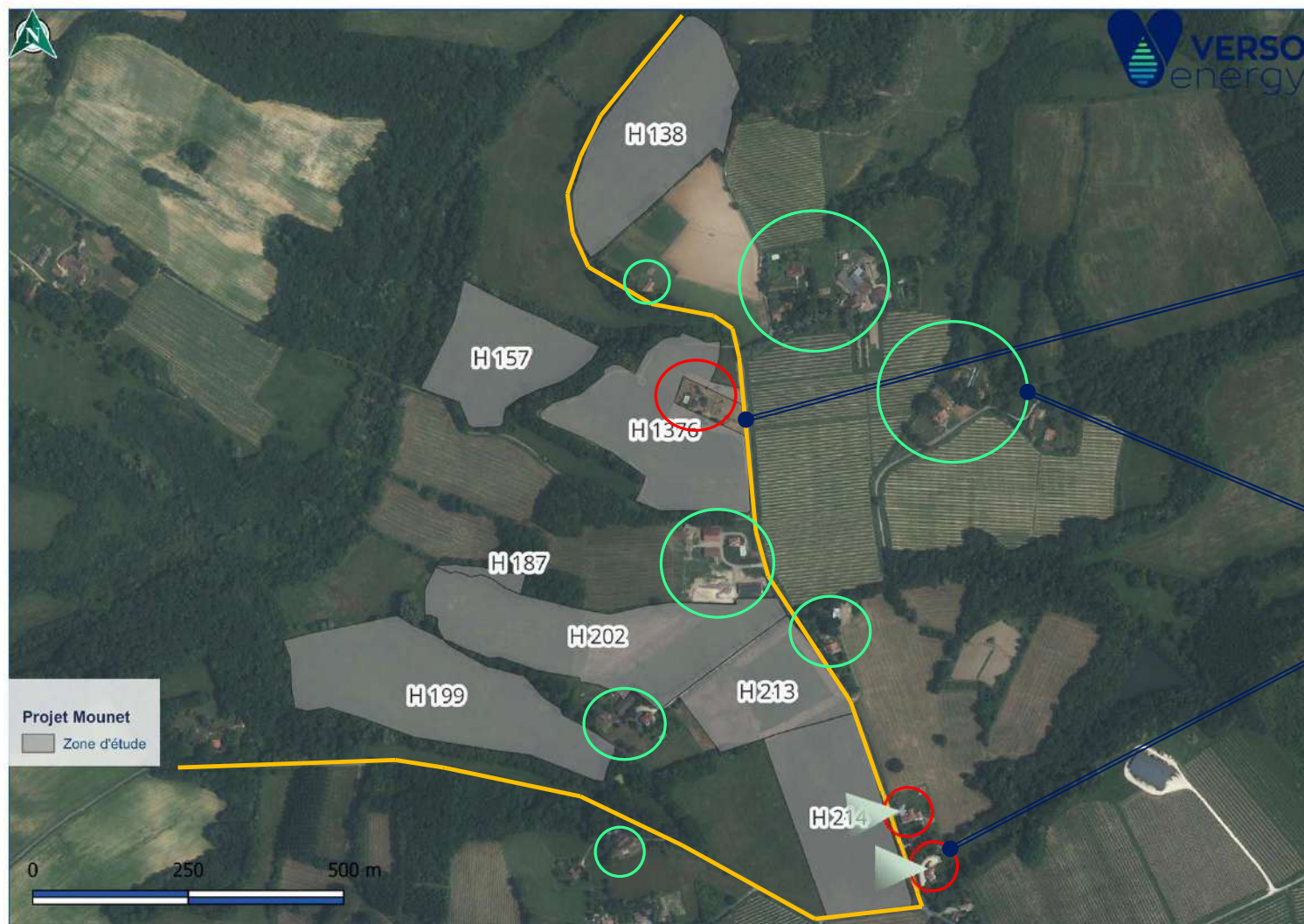
Cœur de nature majeur, caractérisé au PADD en tant que **cœur de biodiversité à conserver**. Enjeu en matière de conservation.

Unéaire de haies proposé afin de compléter les trames bocagères existantes et afin de proposer des mesures d'accompagnement et de réduction auprès des axes de communication et des habitations proches.

Axe de continuité écologique de milieu semi-ouvert et Pôle de continuité basé écologique à préserver.

Enjeu pour un projet de qualité selon les éléments du contexte paysager : éviter les zones de la ZIP se situant dans le couloir de biodiversité avéré dans le PLU ainsi que le cœur de biodiversité à conserver accolé à la zone. Pôle de continuité boisé écologique à préserver. Enjeux en matière d'aménagement paysager et dans la continuité de la trame verte présente sur le territoire. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert existant.

Les enjeux paysagers – les co-visibilités



Vitrines routières

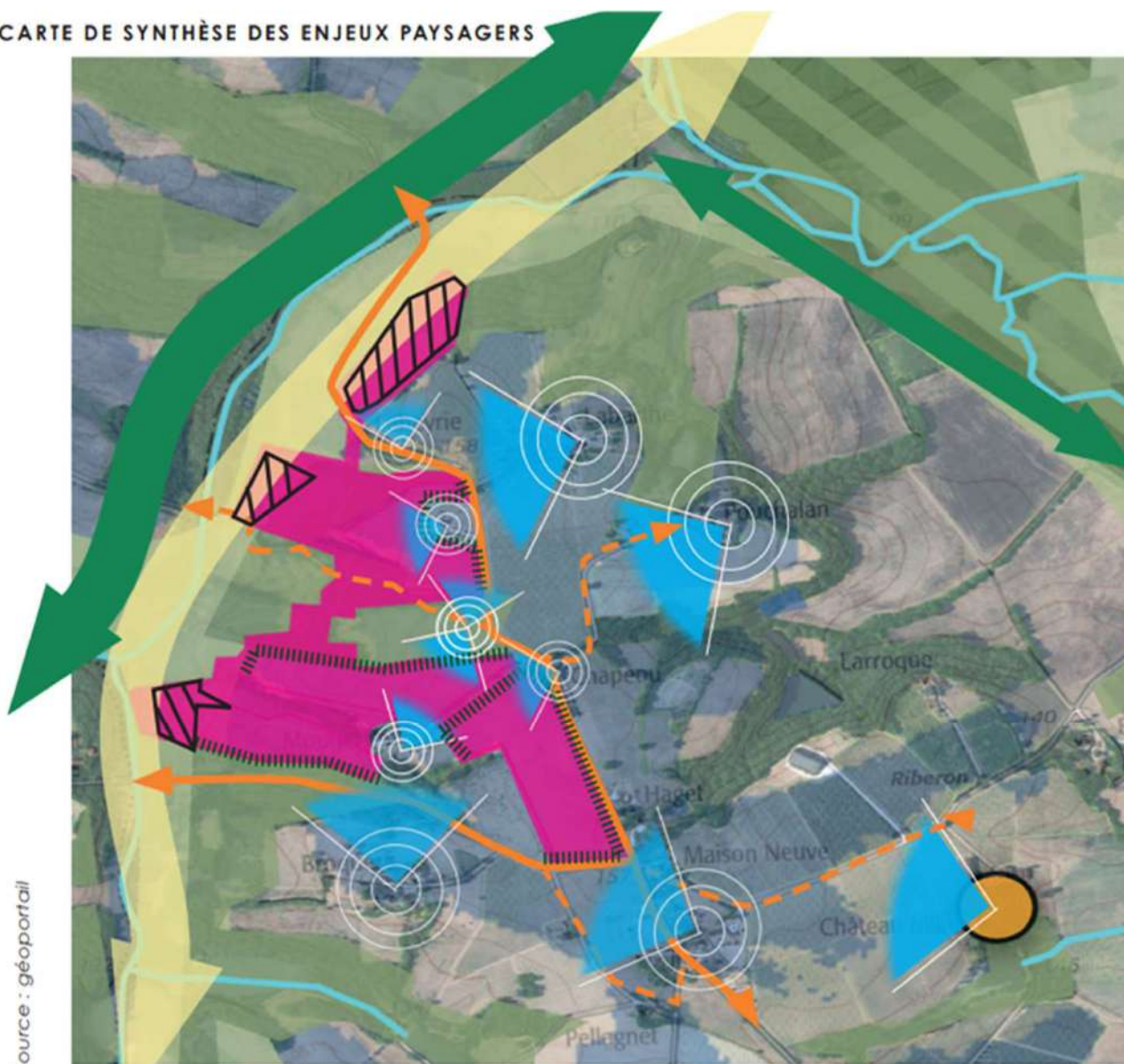
Ouvrent des perspectives sur le site
Nord – Sud : Avenue de Parleboscq
Ouest : Chemin d'Espujos

Paysage

Lieux de vie à proximité avec un
masque paysager existant

Angle de vue depuis les lieux de vie
dans le périmètre immédiat

CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX PAYSAGERS



Source : géoportail

Au regard du contexte humain :

Deux vitrines routières ouvrent de larges perspectives sur le site, depuis l'avenue de Parleboscq dans un axe nord-sud et depuis le chemin d'Espujos vers l'ouest longeant le sud de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité des axes de communication avec la mise en place de haies. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert existant.

Des axes de communications périphériques desservant une ou plusieurs habitations.

Enjeux : Préserver les boisements et haies existants. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert le cas échéant.

Angle de vue depuis les lieux de vie dans le périmètre immédiat de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter la trame bocagère existante.

Enjeu en matière de choix d'aménagement et de traitement des infrastructures associés au projet.

Angle de vue depuis le patrimoine local situé dans le périmètre immédiat de la zone d'étude.

Enjeux : Préserver les boisements existants et conforter la trame bocagère en place à proximité. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter la trame bocagère existante.

Au regard du contexte paysager :

Cœur de nature majeur, caractérisé au PLU en tant que **couloir de biodiversité avéré**. Enjeu en matière de protection.

Cœur de nature majeur, caractérisé au PADD en tant que **cœur de biodiversité à conserver**. Enjeu en matière de conservation.

Linéaire de haies proposé afin de compléter les trames bocagères existantes et afin de proposer des mesures d'accompagnement et de réduction auprès des axes de communication et des habitations proches.

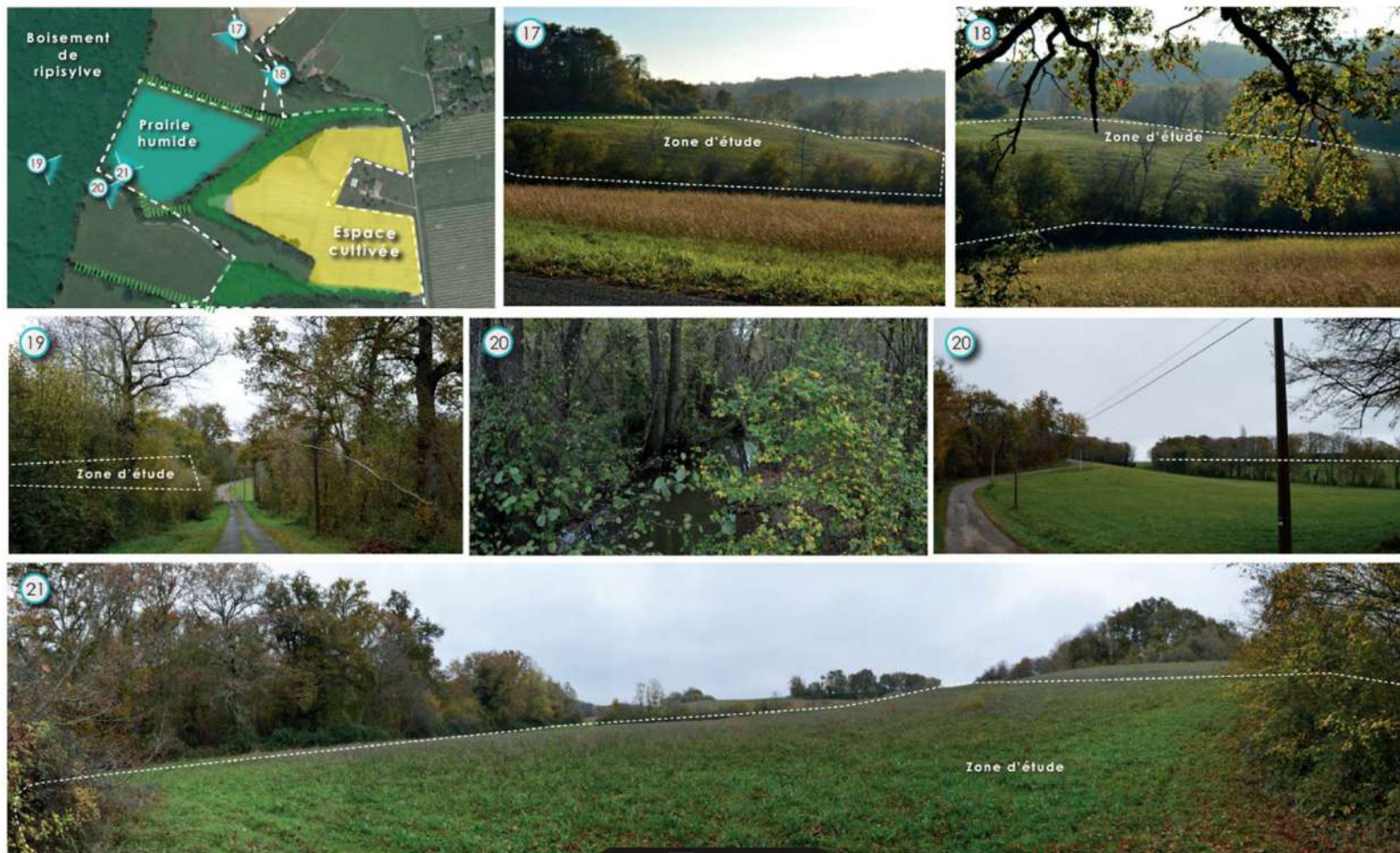
Axe de continuité écologique de milieu semi-ouvert et Pôle de continuité boisé écologique à préserver.

Enjeu pour un projet de qualité selon les éléments du contexte paysager : éviter les zones de la ZIP se situant dans le couloir de biodiversité avéré dans le PLU ainsi que le cœur de biodiversité à conserver accolé à la zone. Pôle de continuité boisé écologique à préserver. Enjeux en matière d'aménagement paysager et dans la continuité de la trame verte présente sur le territoire. Des plantations complémentaires pourront être proposées pour compléter le couvert existant.

Les enjeux paysagers – les co-visibilités

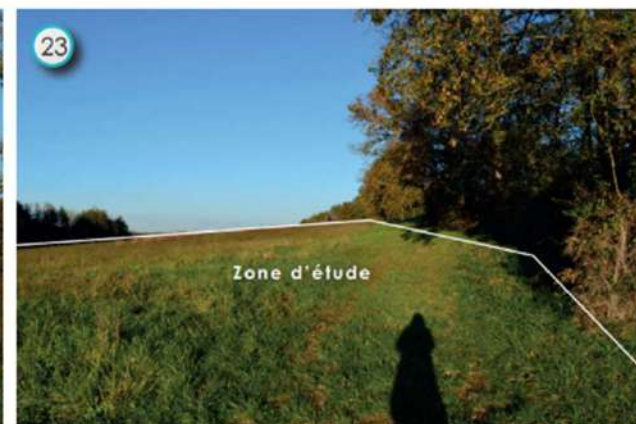
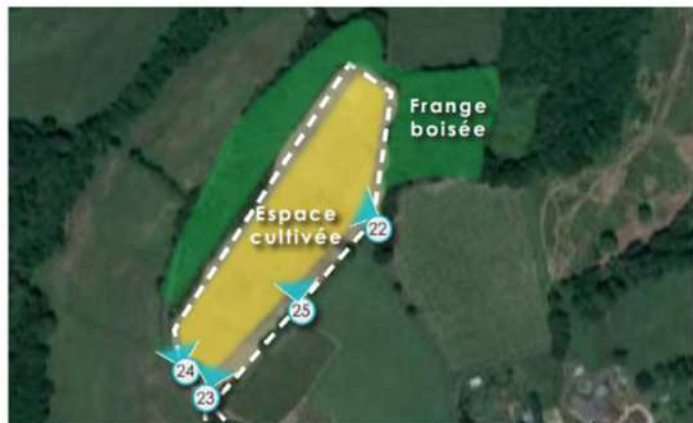


Les enjeux paysagers – les co-visibilités

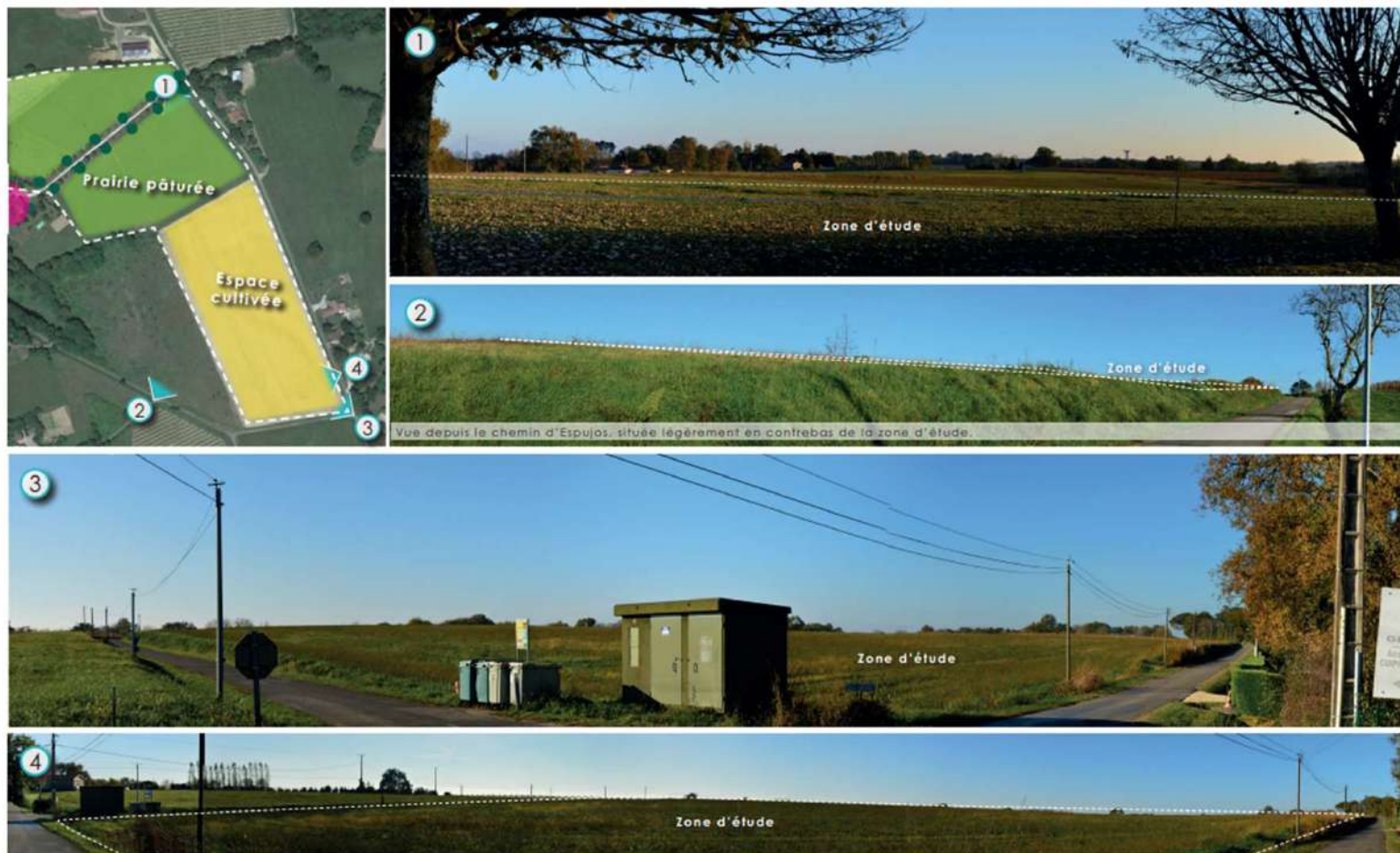


Verso Energy - Confidentiel - 24/06/2026 - Comité de projet

Les enjeux paysagers – les co-visibilités

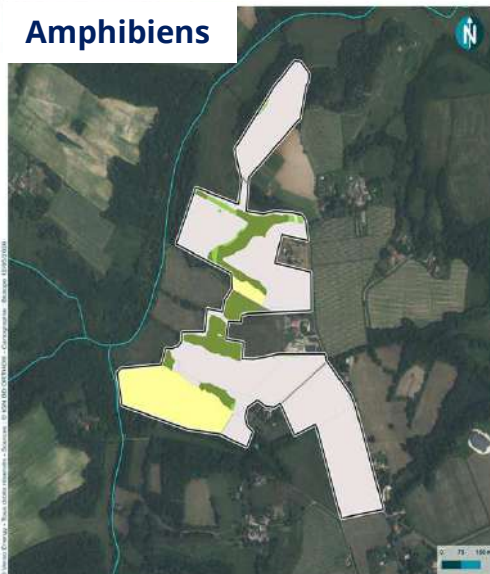


Les enjeux paysagers – les co-visibilités



Synthèse des enjeux écologiques

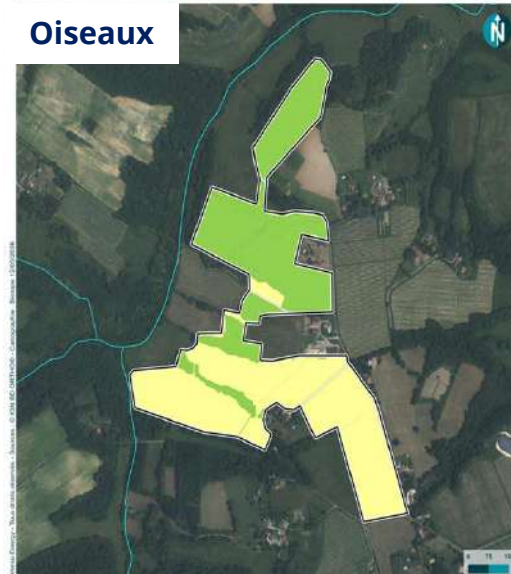
Amphibiens



Reptiles



Oiseaux



Chiroptères



Mammifères



Habitats



Synthèses des enjeux faune-flore :

- Fort
- Moyen
- Faible
- Négligeable
- Nul

4/06/2026 - Comité de

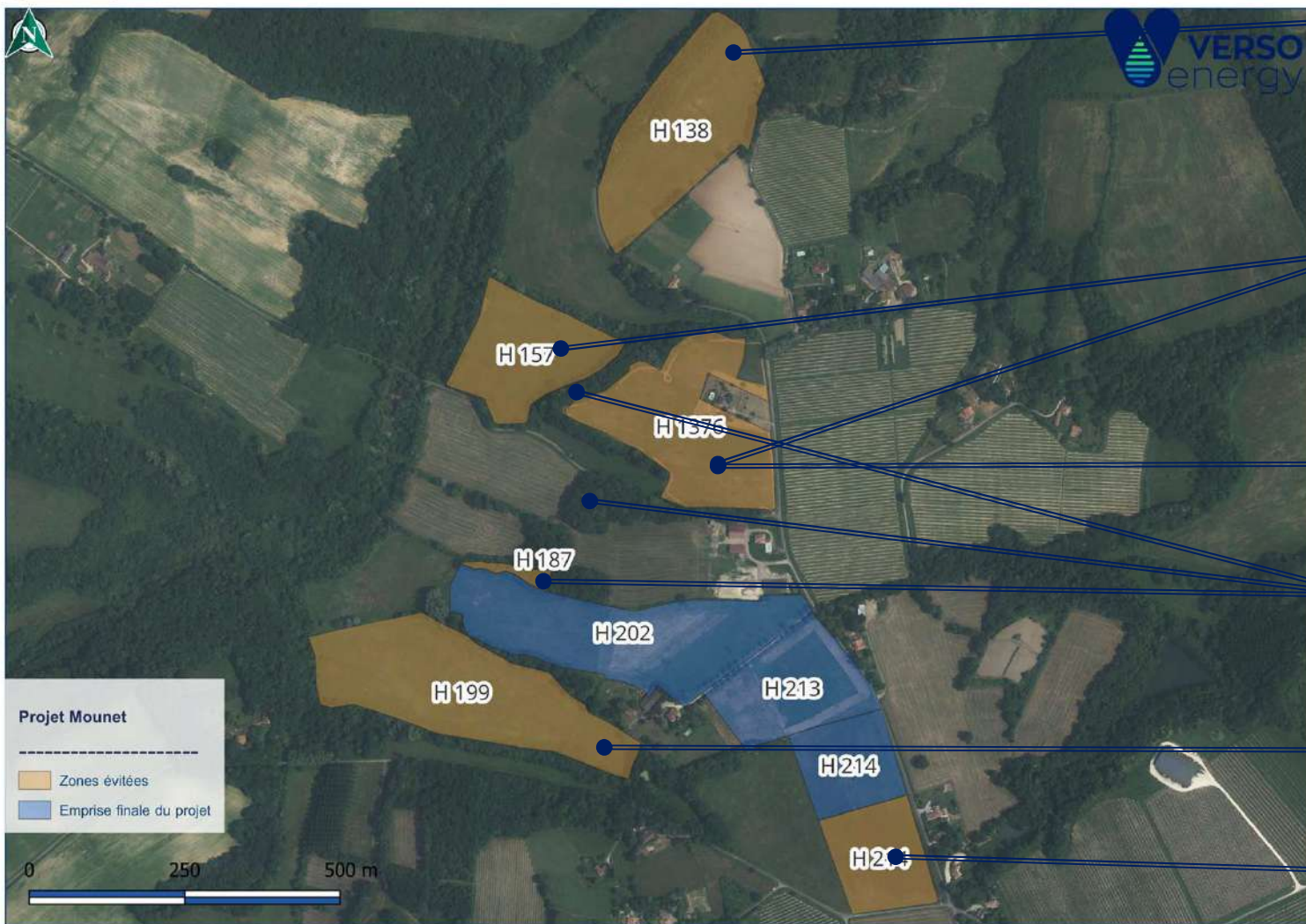


SECTION .08

analyse des variantes



Emprise finale du projet



Enjeux techniques et eau

Enjeu hydraulique (eaux pluviales et ruissellement)
Enjeu avifaune (moyen)

Enjeux environnementaux

Chiroptères (fort), Amphibiens (moyen à fort), Oiseaux (moyen), Reptile (moyen- zone ponte cistude d'Europe)
Proximité de boisements ; Habitats à fort intérêt écologique, corridors de transits pour les mammifères

Enjeux paysagers

Proximité directe avec un gîte

Enjeux environnementaux

Parcelles boisées
Habitats à fort intérêt écologique, chiroptères

Enjeu zones humides

Fonctions écologiques, Reptiles (faible à moyen) / corridor de déplacement amphibien / Couleuvre vipérine et helvétique

Enjeu paysager

Riverains à proximité

Un projet revu pour éviter et réduire les impacts

V0 zone d'étude



~23,4 ha • ~20 MWc

V1 zone d'implantation — 2025



~12 ha • ~8,4 MWc

V2 zone d'implantation — mars 2026



~7,1 ha • ~6,3 MWc

- 70 %

de surface entre la zone
d'étude initiale et le projet
actuel

~23ha → ~7,1 ha

V0 → V2

Les mesures mises en place — pour éviter et réduire les impacts environnementaux



ÉVITEMENT

les zones à enjeux

Le projet évite :

- Zones à enjeux forts pour la faune et la flore
- Zones boisées
- Zones avec fonctionnalités zones humides de bonnes qualités
- Zone du gîte



RÉDUCTION

des impacts résiduels

Le projet réduit ses impacts :

- Éloignement de + 15 m de toutes les haies
- Éloignement des habitations – suppression partie sud de l'ilot sud
- Création de haies
- Intégration paysagère des équipements de la centrale

Analyse des variantes – la solution retenue



Agricole

Structures adaptées à l'activité agricole :

- inter-rangées de 13 m et tournières de 10 m adaptée au pâturage et à la fauche,
- structure tracker facilitant la circulation des engins

Espaces naturels

Zones à enjeu fort à très fort évités :

- habitats à fort intérêt écologique pour la faune (insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux et chiroptères), la flore
- les zones humides à bonne fonctionnalité

Paysage

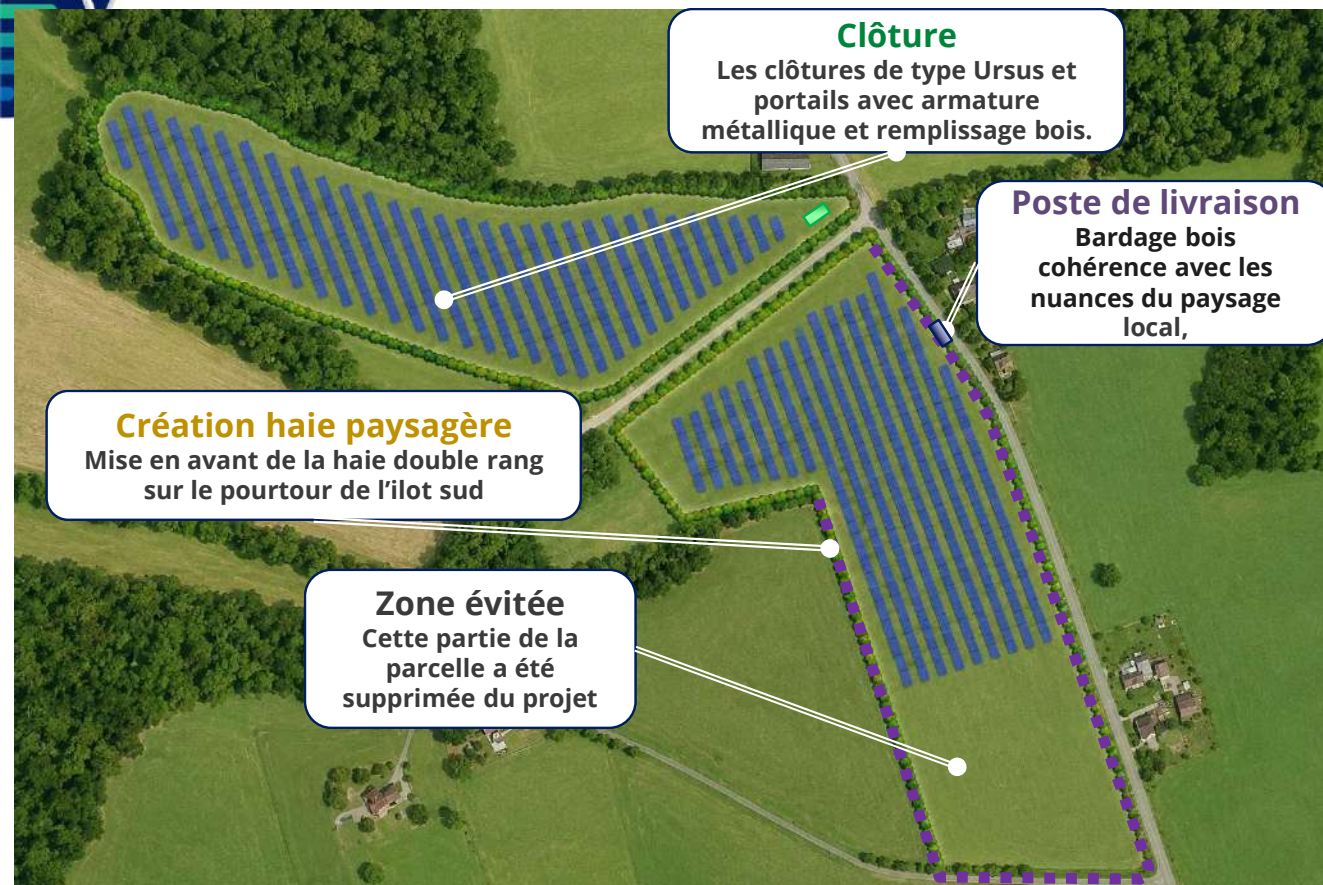
Réduction des impacts visuels :

- parcelles retirées
- mesures d'intégration paysagères conçu avec un paysagiste concepteur (Haies et équipement adapté au caractère rural

Servitudes et Contraintes Techniques

Evitement des parcelles avec **forte topographie + enjeux de gestion des eaux pluviales et ruissellement**

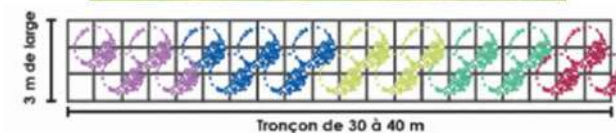
Les principales mesures paysagères



Evitement de la parcelle avec le plus de sensibilité

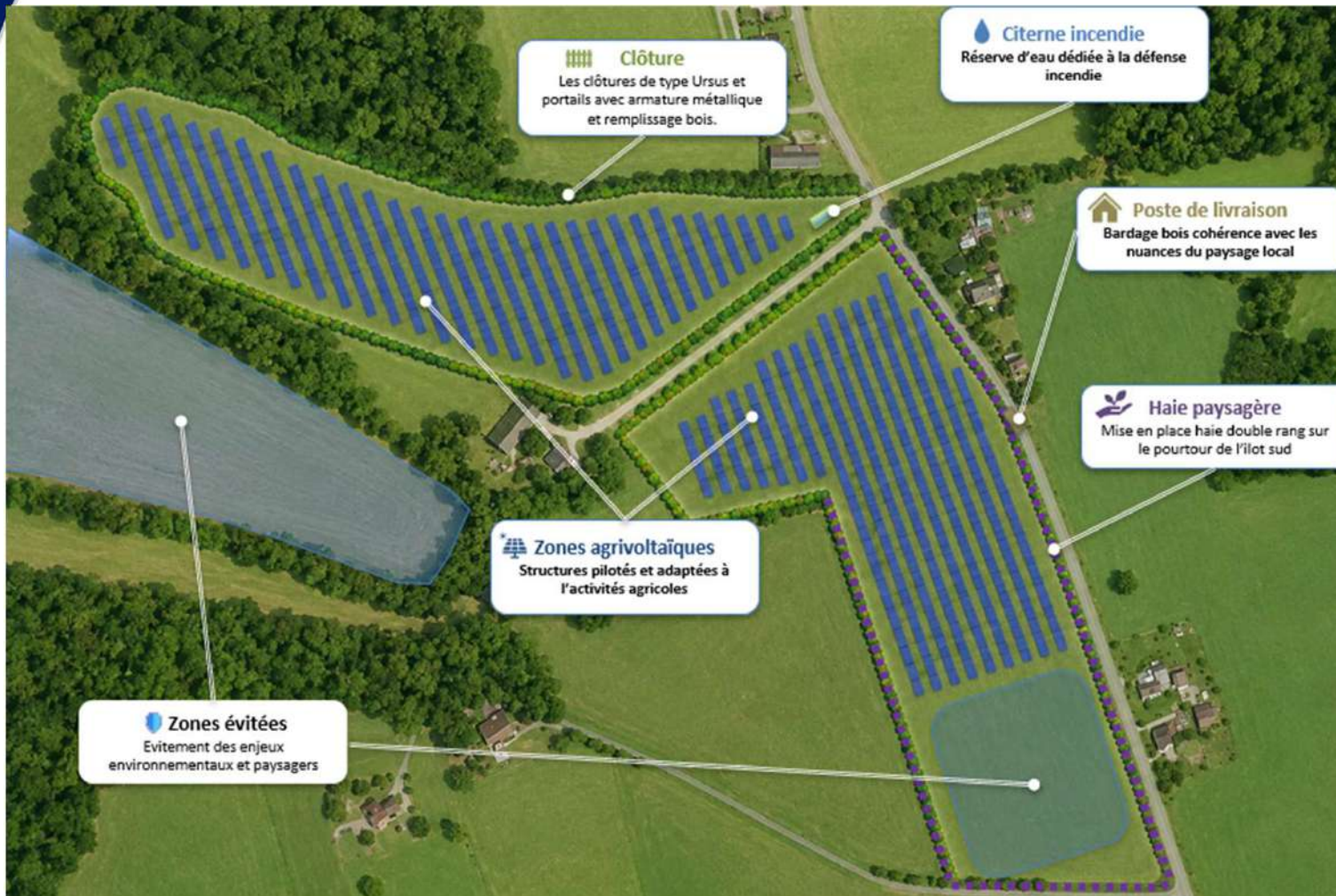


Intégration paysagère des équipements de la centrale



Linéaire de haie paysagère double rang

Vue globale du projet



CHIFFRES CLÉS DU PROJET

 Surface agrivoltaïque
7,1 ha

 Puissance installée
6,3 MWc

 Activité agricole
Pâturage ovin et paire de fauche

 Haies créées
500ml

 Production annuelle estimée
≈ 9,7 GWh
soit la consommation électrique annuelle d'environ 4 300 habitants*

SECTION • 09

Caractéristiques techniques du projet

Implantation prévisionnelle

Productible estimé : **1518,28 kWh/kWc**

Puissance envisagée : **6,39 MWc**

Production électrique : **9,7 GWh/an**

Equivalents foyers : **1983 foyers**

Total CO2 évité : **2308,6 tCO2 évités/an**

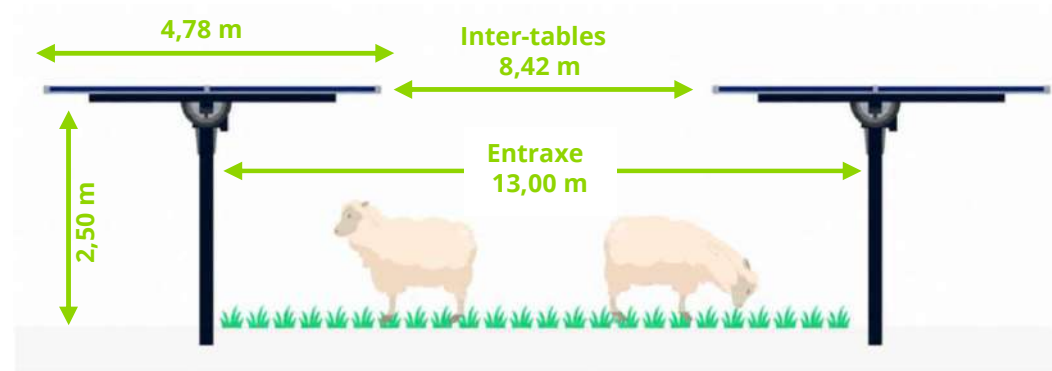
Coût du projet : **4-5M€**

Ce projet agrivoltaïque permettra d'alimenter 47 % de la population d'Eauze en électricité et d'éviter l'émission de 2308 tonnes de CO2 par an.



Structure envisagée

- Structure de type tracker
- Pieux battus
- Distance pieu à pieu : 13,00 m
- Hauteur de panneaux à l'horizontal : 2,50 m
- Tournières en bordure : 10,00 m



Pilotage de l'installation agrivoltaïque

UNE INCLINAISON ADAPTÉE AUX BESOINS ET AUX ALÉAS



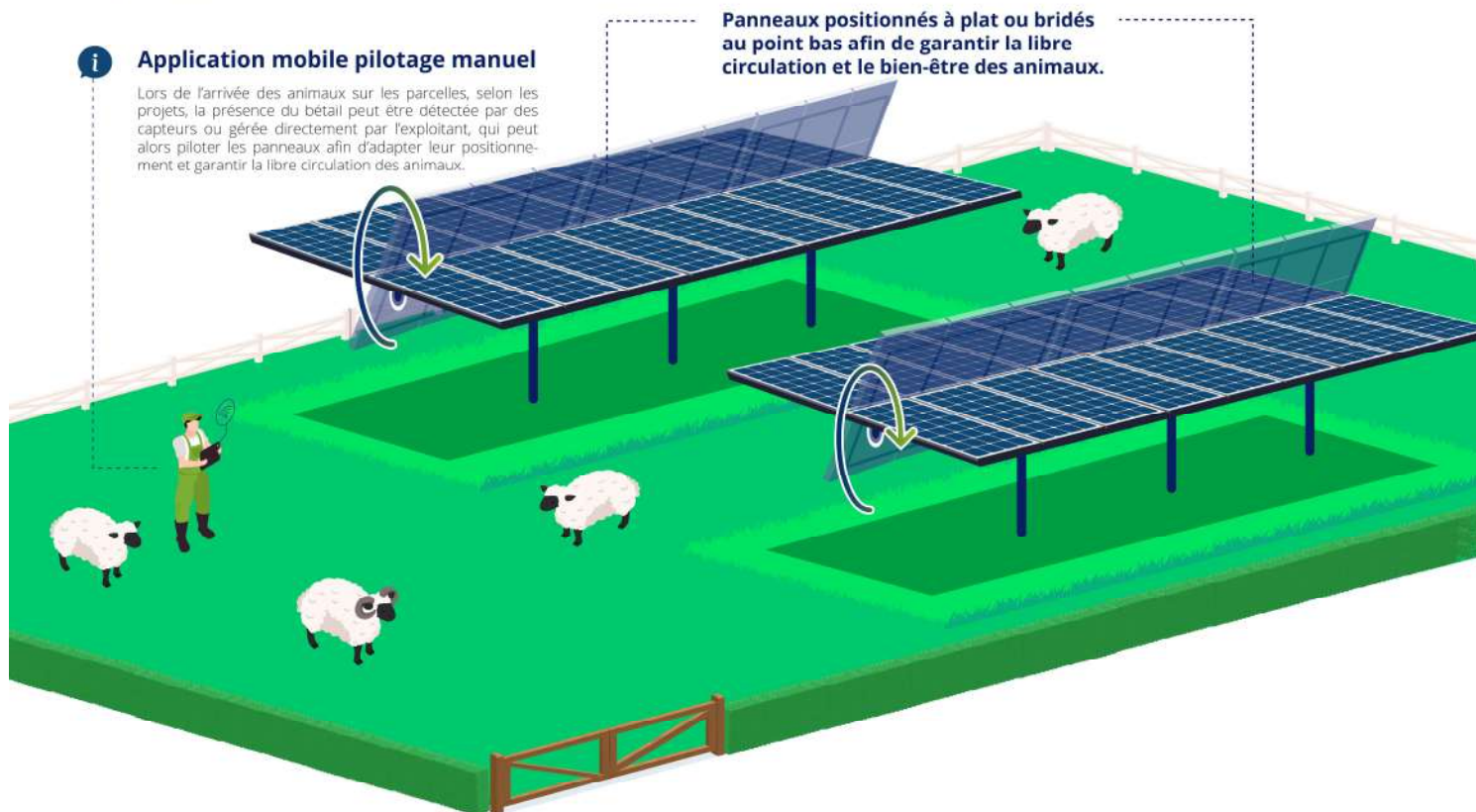
UN OUTIL AU SERVICE DES EXPLOITANTS



Application mobile pilotage manuel

Lors de l'arrivée des animaux sur les parcelles, selon les projets, la présence du bétail peut être détectée par des capteurs ou gérée directement par l'exploitant, qui peut alors piloter les panneaux afin d'adapter leur positionnement et garantir la libre circulation des animaux.

Panneaux positionnés à plat ou bridés au point bas afin de garantir la libre circulation et le bien-être des animaux.



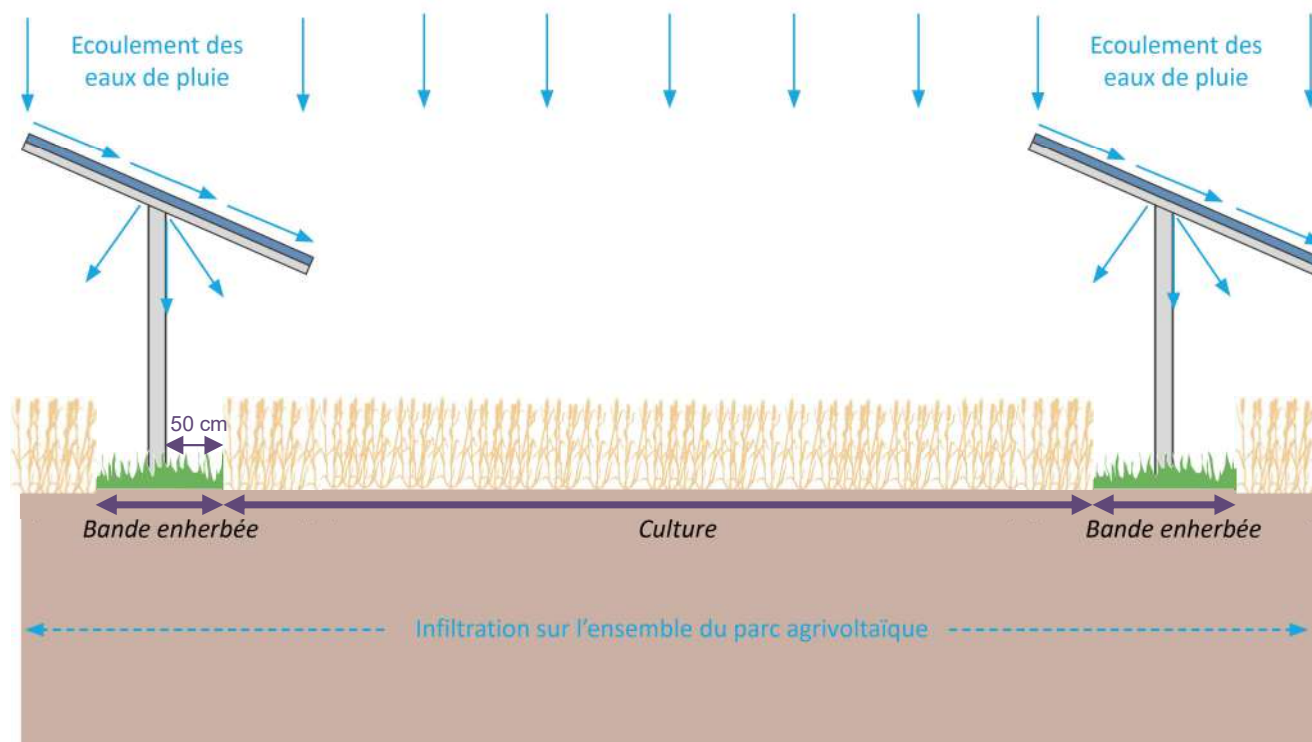
Gestion des écoulements des eaux pluviales

Une structure perméable :

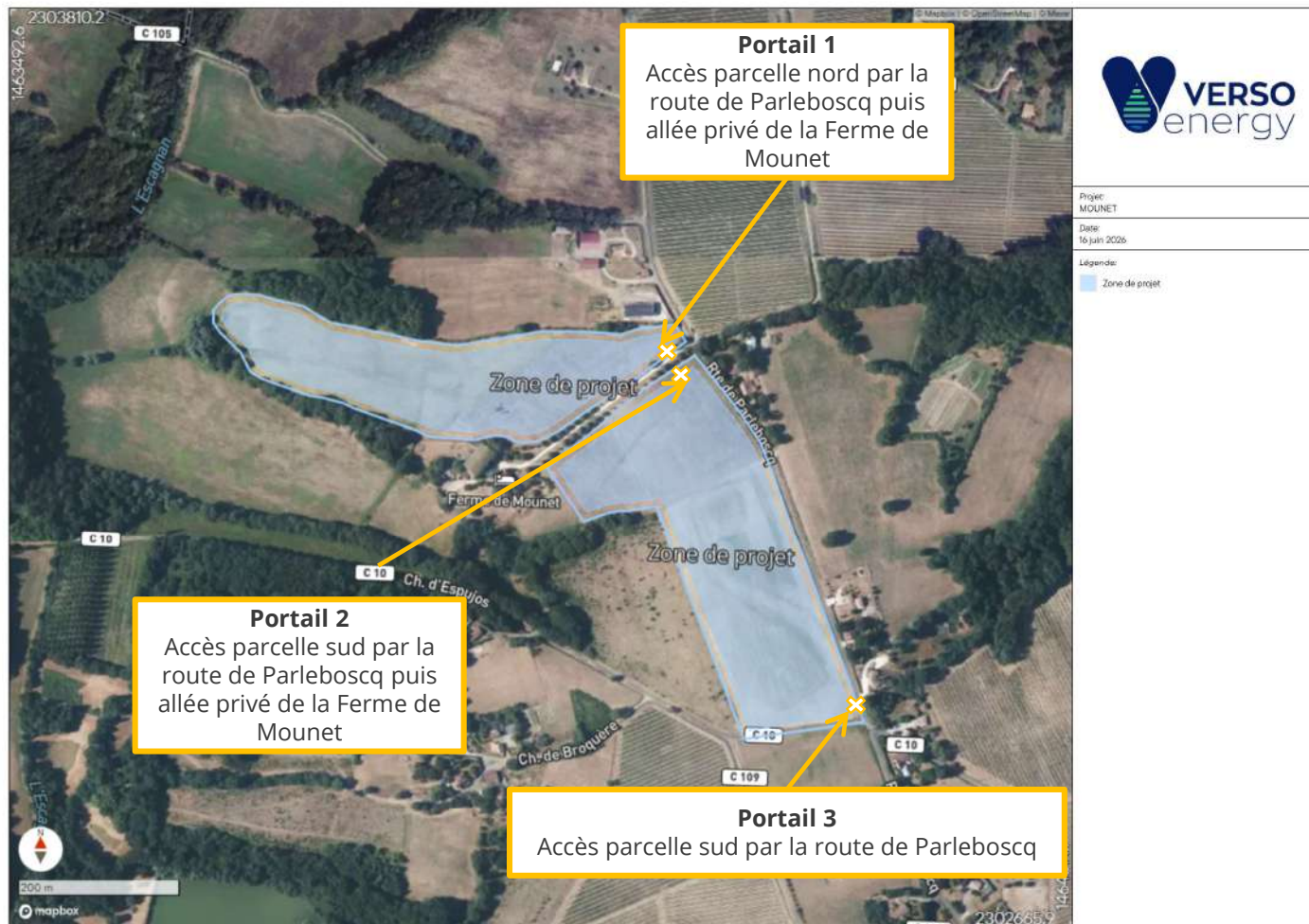
- L'eau de pluie s'écoule naturellement sur les panneaux,
- Elle s'infiltre entre les modules et entre les rangées.

Une structure mobile favorisant la gestion des eaux (Trackers) :

- Répartition plus homogène des eaux sur le sol,
- Amélioration du drainage par rapport à une structure fixe

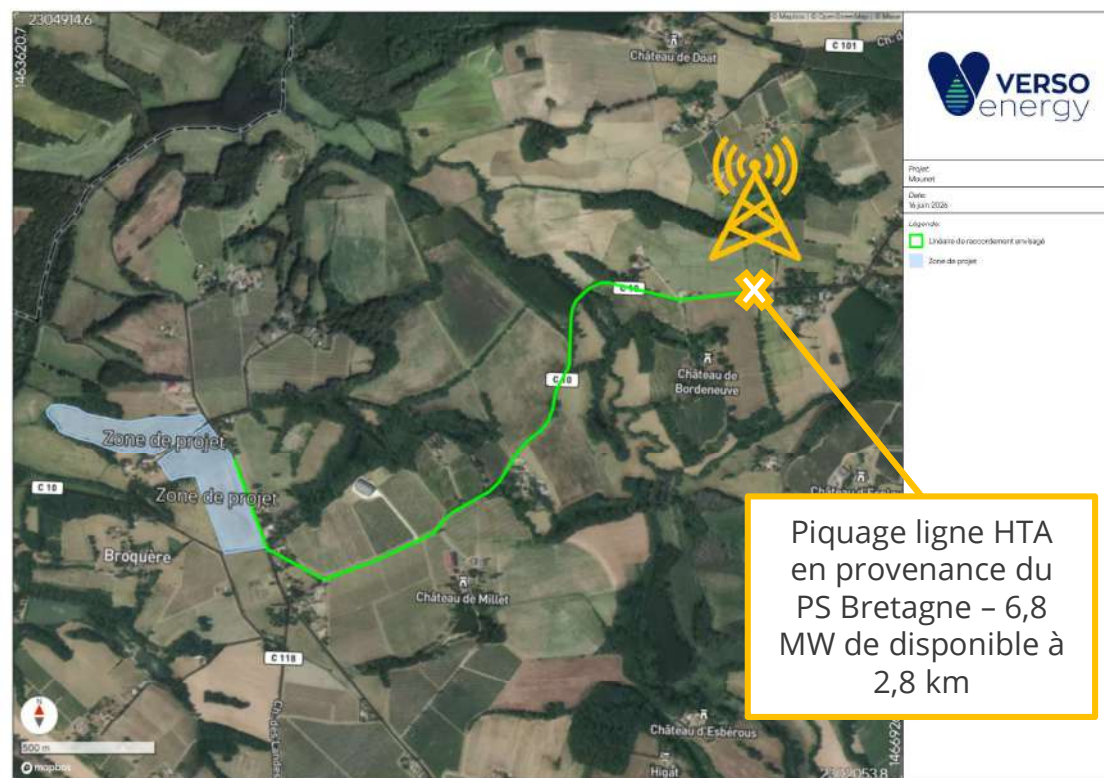


Accessibilité au site



- ❑ L'accès se fera par la route de Parleboscq.

Hypothèses de raccordement



Les documents clés liés au raccordement (Proposition Technique et Financière et Convention de Raccordement) seront délivrés par Enedis après obtention du Permis de Construire.

La centrale agrivoltaïque sera raccordée en piquage sur une ligne HTA existante à 2,8 km.

SECTION • 10

les retombées économiques

Propriétaire-Exploitant



Diapositive 49

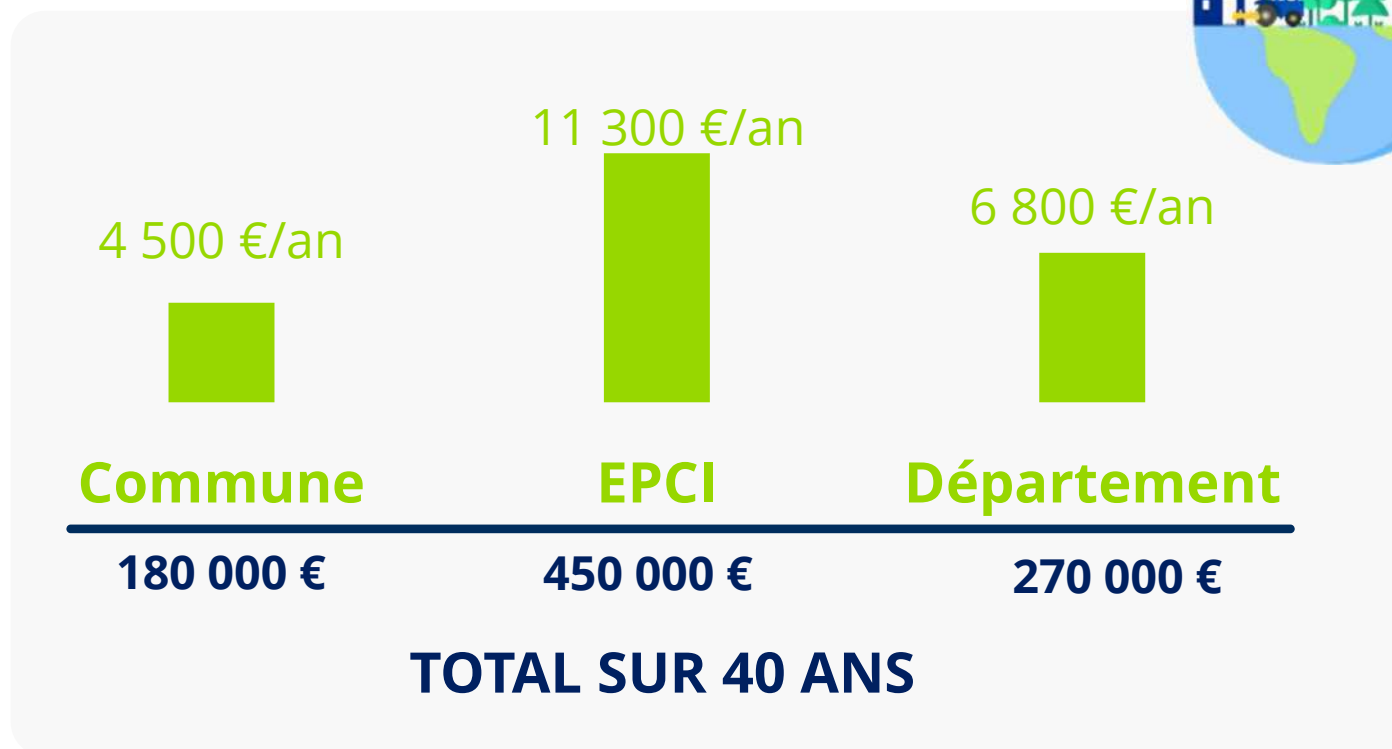
JD1

À modifier [@Alexandre Dupuis]
Justin Deguet; 2026-06-16T13:26:51.639



Estimations des retombées fiscales du projet

- Puissance prévisionnelle de 6,39 MW
- IFER de 3 588 € / MW
- 20% vers la commune / 50% vers l'EPCI / 30% vers le département



Les obligations convertibles

Objectif : Permettre aux habitants et aux collectivités territoriales de participer financièrement au projet

Participation au financement une fois l'ensemble des autorisations administratives obtenues

Durée 3 à 5 ans

Taux attractif ~ 7%



VE Solaire Ecarpière

Collecte réussie

Centrale solaire de l'Ecarpière

328	01/04/2025	68 j	2100 000 €
investisseurs	Date de fin	Durée	sur 2100 000 €

Financement d'une centrale solaire au sol, exploitée par Verso Energy sur l'ancien site minier de l'Ecarpière à Gétigné (44)





SECTION .11

la concertation



Concertation projet

- 09/12/2025 : Rencontre mairie – Verso Energy
- 12/2025 : Echange DDT
- 13/04/2026 : Echange SDIS
- 29/05/2026 : Seconde rencontre mairie
- 24/06/2026 : Comité de projet

Etapes à venir

- **Commission Fédération Nationale Ovine (FNO) – 29/06/2026**
- **Concertation grand public à mettre en place à partir de fin juin 2026:**
 - Site internet : <https://www.projet-agrivotaique-mounet.fr/accueil/>
 - Concertation riverains :
 - Lettre d'information pour les riverains
 - Proposition de rencontre



Lettre d'information riverains



Site internet de Mounet



Conclusions

Les prochaines étapes sont :

- ✓ **Compte-rendu du Comité de Projet** → transmission d'ici début juillet ;
- ✓ Commission FNO -> 29 juin ;
- ✓ Mise en place **d'une information grand public avec le site internet** ;
- ✓ **Concertation riverains**
- ✓ Finalisation des études en juillet 2026 ;
- ✓ **Dépôt de la demande d'autorisation juillet-août 2026.**

SECTION .12

Les annexes



Un management expérimenté



Xavier Caïtucoli
*Président
Co-fondateur*

Xavier Caïtucoli est un entrepreneur dans l'énergie. Il a cofondé la société Direct Energie en 2003, qu'il a dirigée jusqu'en 2018 au moment du rachat par TotalEnergies. Il a ensuite été senior VP Power&Gas Europe chez TotalEnergies.

En 2021, il a co-fondé Transition, un véhicule d'investissement coté, dédié à la transition énergétique, qui a introduit en bourse la société Arverne.



Antoine Huard
*Directeur général
Co-fondateur*

Antoine Huard a été le Directeur du Développement du groupe Générale du Solaire de 2013 à 2021, dont il a également dirigé la filiale internationale depuis 2018. Il a ainsi développé, construit et exploité de nombreuses centrales de production d'électricité en France et à l'international.

Il est également président de France Territoire Solaire et administrateur de la fédération Enerplan.



Romain Verdier
*Directeur général
délégué*

Romain Verdier a occupé différentes fonctions au sein de la Direction Optimisation Amont / Aval Trading et de la Direction Financière d'EDF. Il rejoint Direct Energie en 2008 dont il a structuré l'activité d'energy management. Après le rachat de Direct Energie par TotalEnergies, il y devient Vice-Président Energy Management Power & Gas Europe.

Romain Verdier a également été membre du Conseil Supérieur de l'Énergie et Administrateur de l'Union Française de l'Énergie.